

## **RÈGLEMENTS DU HOCKEY LIBRE**

### RÈGLES DE SÉCURITÉ

- Tous les participants sont tenus de porter un casque protecteur homologué CSA, un protecteur facial complet et un protège-cou;
- En tout temps, les groupes d'âge doivent être respectés selon l'horaire des cours;
- Il est primordial de respecter tous les joueurs se trouvant sur la patinoire;
- Cette période de hockey se veut une activité participative et non compétitive;

### SI AUCUNE SURVEILLANCE N'EST PRÉVUE

• Un adulte responsable doit accompagner les enfants de moins de 12 ans;

#### **AUTRES**

- Les réservations de la part des écoles et des organismes sont prioritaires en tout temps;
- L'entretien de la patinoire est effectué périodiquement selon l'état de la glace et les conditions climatiques;
- La municipalité se réserve le droit de fermer la patinoire en tout temps, et ce, sans préavis;
- Nous demandons aux adultes de développer le sens civique des plus jeunes en les invitant à respecter les règlements en vigueur, et ce, afin que tous puissent tirer le maximum de bénéfices du patin et du hockey libre;
- Tout manquement à ces règles de sécurité pourrait entraîner une exclusion individuelle ou collective de la patinoire;

# **URGENCE**

En cas d'urgence, blessures ou autres, composez immédiatement le 9-1-1.

Le téléphone le plus près est situé au sous-sol du Centre des loisirs (près du gym).

En cas de dommage, veuillez aviser la municipalité de Tadoussac au (418) 235-4446.